

Lagrange exégète

Maurice Gilbert, s. j.

In Tomado de Teología Espiritual, XLIV (2000), 163-178

L'œuvre exégétique du Père Lagrange s'inscrit presque totalement entre deux séries de faits. En 1893, Léon XIII publie son encyclique *Providentissimus* sur les études bibliques, que Pie XII célébrera et complètera un demi-siècle plus tard, en 1943, dans *Divino afflante Spiritu*. En 1894, paraît le premier volume de la traduction française de la Bible réalisée par Augustin Crampon sur les textes originaux et en 1948 sortent de presse les premiers fascicules de la future Bible de Jérusalem. Lagrange n'a pris aucune part aux deux événements de la fin du XIX^e siècle, tandis que ceux qui, en matière d'exégèse, marquent le milieu du XX^e siècle sont de toute évidence l'aboutissement de son œuvre.

Envoyé à Jérusalem par obéissance, il y restera quarante-cinq ans, de 1890 à 1935 et, lorsqu'il meurt en France, à Saint-Maximin, dans le Var, en 1938, il était encore à la tâche. Toute sa vie, il a enseigné, publié et tout d'abord créé des institutions et des organes destinés à lui survivre. Dès 1890, il ouvre l'*École biblique*, qu'il appelle *École pratique d'études bibliques*, la première de celles qui furent créées à Jérusalem par différentes nations. En 1892, la *Revue biblique* voit le jour et, en 1903, c'est au tour de la collection des « Études bibliques ». À l'*École*, le Père Lagrange, qui la dirige durant de nombreuses années, enseigne les fruits de ses recherches. Dans la *Revue biblique* paraît une part de son enseignement, mais aussi quantité d'études et de comptes rendus d'ouvrages scientifiques publiés aux quatre coins de la planète. On lui doit, de 1892 à 1938 quelque deux-cent-soixante-dix articles et environ quinze-cents comptes rendus. Dans les « Études bibliques », il édite quatorze forts volumes, dont la moitié connaîtra des rééditions avec mises à jour et compléments. À quoi s'ajoutent quinze autres livres de moindre format, mais dont la valeur ne se mesure pas au nombre de pages, telle la *Méthode historique*, de 1903. Le P. Lagrange a profondément marqué l'exégèse catholique du XX^e siècle.

Le contexte: la Bible en question

Quand il arrive à Jérusalem en mars 1890, cette exégèse catholique est dans le trente-sixième dessous. Certes, de 1885 à 1887, Rudolf Cornely, s. j., a fait paraître une introduction historique et critique aux deux Testaments, qui, après deux siècles de stagnation, ouvre une nouvelle période par ce monument de science réelle et de saine théologie. Mais la *Vie*

de Jésus d'Ernest Renan, parue en 1863, a fait des ravages et continue à en faire. Alfred Loisy, qui a suivi un cours de Renan, commence son œuvre de sape. En 1887, les trois volumes de François Lenormant sur *les origines de l'histoire d'après la Bible et les traditions des peuples orientaux*, parus de 1880 à 1882, sont mis à l'Index. Bientôt, en janvier 1893, M^{gr} Maurice d'Hulst, recteur de l'Institut catholique de Paris, mettra le feu aux poudres, sans s'en rendre compte, par un article sur « la Question biblique », qui provoquera l'encyclique de Léon XIII.

C'est que, depuis le déchiffrement de la langue égyptienne antique par Jean-François Champollion en 1822 et la découverte, vers le milieu du XIX^e siècle, de la civilisation et des langues mésopotamiennes, la connaissance du Proche-Orient ancien a fait des pas de géants. La Bible, spécialement l'Ancien Testament et surtout le livre de la Genèse, apparaît désormais dans un cadre historique ignoré jusqu'alors. En outre, la paléontologie, elle aussi, a fait des découvertes retentissantes : on sait déjà à la fin du XIX^e siècle que l'ancienneté de l'être humain est de loin supérieure à ce qu'on croyait sur la base d'une chronologie biblique. Du coup, l'interprétation du livre de la Genèse est remise en question.

Pour les rationalistes, qui triomphent, la conclusion est claire : la Bible s'est trompée et n'a plus droit au chapitre, sinon pour être âprement critiquée. Dans l'intention très honorable de défendre la vérité de la Bible, des auteurs catholiques s'orientent dans deux directions. La première ne voudrait voir dans les textes bibliques que de l'allégorie ; dès lors le conflit avec l'histoire scientifique n'a plus de sens, mais la Bible perd tout fondement historique sûr, ce qui est évidemment très grave. La seconde est le « concordisme » qui tente malgré tout de trouver un accord entre la science et la Bible : on dira, par exemple, que le récit de la création en six jours, suivis du sabbat de Dieu, à la première page de la Bible, ne doit pas être compris en jours de vingt-quatre heures, mais en périodes plus ou moins longues qui pourraient correspondre aux positions scientifiques d'alors.

Telles sont les grandes questions agitées au moment où le P. Lagrange entre en lice. Il y va de l'honneur de la Bible et de l'autorité de l'Église qui s'appuie sur elle.

Bientôt le Nouveau Testament sera lui aussi soumis à de graves attaques. Les progrès réalisés par l'histoire des religions et une lecture souvent sélective des textes néo-testamentaires conduisaient certains auteurs, dont Loisy, à redimensionner la nouveauté de la personne et du message de Jésus et à remettre fortement en question le rapport que l'Église entretient avec son fondateur. En ces domaines, Pie X devait intervenir vigoureusement en 1907 et c'est à cette date que le P. Lagrange passa de l'étude de l'Ancien Testament à celle du Nouveau.

En d'autres termes, la carrière exégétique du P. Lagrange est contemporaine de difficultés considérables pour l'Église en matière biblique. Elles ne s'apaiseront vraiment qu'après lui. C'est dire qu'il fut continuellement sur un champ de bataille pour la Bible et pour l'Église.

Lagrange : éléments pour un portrait

L'originalité et même la puissance du P. Lagrange, c'est d'avoir été convaincu viscéralement que la vérité authentique, d'où qu'elle vienne, ne peut faire tort à la foi chrétienne et que la fidélité la plus intègre à l'Église et à son magistère ne peut en aucune façon conduire à tronquer la vérité. Il faut donc, pensait-il, être en même temps homme de science rigoureux et compétent et croyant catholique sincère et loyal.

Savant, il voulut l'être autant que les meilleurs de son temps et, même si ceux-ci ont pu discuter certaines de ses positions, sa compétence n'a jamais été sérieusement mise en doute. Il eut sur beaucoup l'énorme avantage de vivre à longueur de décennies sur la terre biblique qu'il avait sillonnée en tous sens durant les premières années de son séjour à Jérusalem. Il fut très vite épigraphe, géographe-archéologue, explorateur, topographe, papyrologue, historien. Arrivé trop tard à l'orientalisme, il n'en maîtrisait pas totalement les langues, mais en savait assez pour continuer à s'instruire, par ses lectures des meilleurs auteurs, quitte à les critiquer dans leurs excès, s'il en décelait. Par contre, dès sa jeunesse, il avait reçu une culture classique solide et il avait ensuite obtenu le doctorat en droit, avec une thèse de droit romain et une autre de droit français.

Croyant, il le fut toujours sans détours et sans faille. S'il est une vertu à laquelle on n'a jamais pu lui reprocher de manquer, c'est bien l'obéissance, de volonté et même d'intelligence — il l'a reconnu —, à l'Église et à ses supérieurs. Ces derniers, le P. Cormier, Maître général de l'ordre en particulier, suivaient attentivement ses travaux, dont ils exigeaient la censure romaine. Ce à quoi, il s'est soumis continuellement, sauf en deux occasions secondaires et justifiables. Au début du siècle, on prétendit, malgré ses titres académiques, qu'il n'était pas théologien, mais son livre sur *saint Justin* (1914) et son commentaire de *l'Épître aux Romains* (1916) prouvèrent amplement le contraire.

À tout cela, il faut ajouter que le P. Lagrange eut le génie de s'entourer de collaborateurs et qu'il avait le sens du dialogue scientifique. On ne crée pas une école de haut niveau, ni une revue spécialisée, ni une collection d'études s'imposant par leur qualité, sans avoir réuni autour de ces projets naissants une équipe s'inspirant des mêmes principes et dont la valeur devait être prouvée très vite. En matière de science, on ne peut vivre en vase clos, d'autant que l'exégèse catholique avait pris du retard sur les travaux protestants et anglicans. Ce dialogue, dont la portée œcuménique est incontestable, le P. Lagrange l'a mené très largement, surtout dans ses comptes rendus, et ses positions ont été prises en considération. Un exemple, quand il publie en 1903 ses *Études sur les religions sémitiques*, le spécialiste allemand W. Baudissin en fait la même année une analyse de vingt-cinq pages dans la *Zeitschrift der Deutschen Morgenländischen Gesellschaft* et le P. Lagrange, dans la seconde édition de ses *Études*, tiendra compte de certaines remarques de sonenseur. Ce type de dialogue, même

si le P. Lagrange regrette le peu d'intérêt que la science allemande attache à ses recherches et publications, il le poursuivra patiemment durant plus de quarante ans, ouvrant ainsi la voie que le concile Vatican II devait tracer.

Courtoisie et respect des personnes ont toujours été des qualités reconnues du P. Lagrange, celles-ci permettant d'ailleurs d'exposer la vérité en toute sérénité, puisqu'en matière scientifique, même lorsqu'elle touche aux fondements de la foi, la vérité est le seul but valable de toute recherche.

Les premières découvertes (1893-1897)

Même dans le domaine des sciences humaines, les découvertes les plus importantes, dont l'écho sera perceptible tout au long d'une vie, se font tout au début de la maturité scientifique. Il en fut ainsi pour le P. Lagrange comme pour tant d'autres. Il s'agit ici de trois découvertes ou convictions nouvelles très fortes, puisqu'elles vont marquer non seulement le découvreur, mais les générations suivantes jusqu'à la nôtre.

La première se produisit dans le désert du Sinaï au début de 1893. L'École y faisant un tour exploratoire rapide sur les traces des Hébreux lors de leur exode. Ce n'est qu'en 1926, dans ses *Souvenirs personnels*, que le P. Lagrange en a révélé son impression profonde et ses réflexions sur le Pentateuque. Il eut alors la conviction, en confrontant les textes bibliques à la réalité du terrain, que l'Ancien Testament pratique une manière d'écrire l'histoire *qui n'est pas la sobre histoire telle que nous la concevons* (p. 55) : le mode d'écrire *poursuivait un autre but* (p. 56). Par là pouvaient s'expliquer les exagérations de type oriental, les amplifications qu'il ne faut pas prendre au pied de la lettre, par exemple le nombre des Hébreux en exode à travers le désert, tout en maintenant que *la réalité substantielle des faits relatés dans les quatre derniers livres [du Pentateuque, d'Exode à Deutéronome] me parut en parfaite harmonie avec la nature du pays, ses aspects, sa culture, ses traditions* (p. 55). Le P. Lagrange venait de mettre le doigt sur l'importance de connaître les genres littéraires utilisés par les Anciens lorsqu'ils relatent l'histoire. Cinquante ans plus tard, Pie XII demandera aux exégètes d'étudier attentivement ces genres littéraires.

La deuxième découverte du P. Lagrange concerne l'explication de l'inspiration scripturaire. Entre théologiens et critiques du texte biblique, un dialogue de sourds s'installait et les accusations réciproques envenimaient l'atmosphère. Le P. Lagrange décida qu'il fallait clarifier à la base les exigences théologiques concernant l'Écriture. Malgré le succès d'autres théories très en vogue à l'époque, il fut convaincu qu'un retour à la doctrine de saint Thomas d'Aquin sur l'inspiration permettrait de clarifier un point fondamental. Il publia donc, en 1895 et 1896, trois articles dans lesquels, à la suite de quelques confrères dominicains, il montrait que dans l'Écriture, tout est à la fois de Dieu, cause principale, et de l'écrivain sacré, cause instrumentale. Ce dernier est mû par Dieu aussi bien dans ses pensées et ses jugements que dans sa volonté libre, sa sensibilité et ses modes d'expression. Tout dans la Bible, jusqu'aux images et jusqu'aux mots

retenus, est donc inspiré par Dieu. Cette doctrine sera reprise officiellement par Pie XII en 1943 et le concile Vatican II, sans toutefois utiliser les termes scolastiques, l'assumera à nouveau (*Dei Verbum*, 11). Quant à reconnaître ce qu'un auteur inspiré affirme comme vrai, il faudra déterminer ce sur quoi porte son affirmation et analyser soigneusement les modes d'expression, différents des nôtres, qu'il utilise. L'étude des genres littéraires sera donc la première conséquence exigée par cette doctrine. Cela aussi, Pie XII le redira.

La troisième découverte du P. Lagrange clarifie l'attribution du Pentateuque à Moïse. Il le fera lors d'un congrès tenu en 1897 à Fribourg et son texte parut au début de l'année suivante dans la *Revue biblique*. La tradition attribuait à Moïse la rédaction de tout le Pentateuque, mais la critique contestait fortement cette attribution, puisqu'elle affirmait trouver dans ce Pentateuque différents documents d'origine nettement postérieure. De nouveau, sans entrer dans la mise en œuvre d'une solution de la question, qui allait encore agiter les esprits pendant longtemps, le P. Lagrange affronta la question de principe : à quoi la foi catholique nous oblige-t-elle ? En d'autres termes, l'authenticité mosaïque du Pentateuque fait-elle partie du dépôt de la foi ? La réponse est : non, mais elle tient du préjugé. Par ailleurs, s'il faut reconnaître une évolution dans la législation du Pentateuque, rien n'empêche de faire remonter à Moïse la première impulsion de cette législation, et, dès lors, le rôle historique de Moïse est sauf.

C'était aller très loin et le P. Lagrange s'en rendit compte. Car l'authenticité mosaïque du Pentateuque était bien ancrée dans la tête de nombreux catholiques bien-pensants. Le P. Lagrange apparut comme un transfuge. Il faudra attendre le concile Vatican II pour que le caractère inspiré d'un livre biblique ne soit plus lié à l'authenticité littéraire de son attribution.

Par ces trois découvertes, le P. Lagrange ouvrait la voie de l'exégèse catholique moderne, sortie de sa torpeur, pouvant désormais combler le fossé qui séparait la théologie et la critique biblique.

La porte de l'Ancien Testament se referme (1903-1907)

En 1903, le P. Lagrange publie, coup sur coup, trois livres: *La méthode historique, surtout à propos de l'Ancien Testament*, *Le livre des Juges*, et *Études sur les religions sémitiques*. En 1907, Pie X en personne interdit la publication du commentaire que le P. Lagrange avait préparé sur la Genèse. Que s'est-il donc passé ?

À partir de 1896, le P. Lagrange publie dans la *Revue biblique* des études sur la Genèse, en commençant par Gn 1 et Gn 2-3. Mais son article de 1898 sur *les sources du Pentateuque* a déjà provoqué des remous. Entretemps, il rédige un commentaire complet de la Genèse, qui sera prêt en juillet 1898, mais la censure de l'Ordre ne l'autorise pas à le publier.

En 1903, la parution de *la Méthode historique* soulève une vaste controverse. Pourtant ces conférences, données à Toulouse en novembre 1902, n'ajoutaient rien de vraiment nouveau par rapport à ce que le P. Lagrange avait écrit depuis dix ans dans la *Revue biblique*. Il y reprenait son explication thomiste de l'inspiration et du développement historique de la législation du Pentateuque à partir d'un fond mosaïque. Pour Gn 1-11, l'histoire primitive, il faut distinguer les genres littéraires, sans nier cependant tout rapport avec l'histoire réelle. Le livre, à peine paru, fut âprement critiqué par A. Delattre, s. j., pour qui le P. Lagrange ne voit plus dans l'Ancien Testament que du mythe sans fondement historique. Le P. Lagrange a beau se défendre contre cette interprétation abusive de ses propos, le P. Delattre continue à le poursuivre jusqu'en 1908, alors que depuis 1905, le P. Lagrange ne lui répond plus.

En fait, on est en plein dans la crise « moderniste » et Pie X se retrouve plus aisément dans les idées du P. Delattre. Cependant jamais le livre du P. Lagrange ne fut formellement condamné par le Magistère. En fait, *la Méthode historique* du P. Lagrange est devenu un livre classique de l'exégèse catholique et il fait honneur à l'Église.

Alors que le P. Lagrange espérait ouvrir la collection des « Études bibliques » par son commentaire de la Genèse, c'est celui du *livre des Juges* qui paraît. Bien que ce commentaire recoure à la théorie documentaire, son effet est médiocre et c'est aujourd'hui une œuvre bien dépassée. Par contre les *Études sur les religions sémitiques* restèrent pendant longtemps le principal ouvrage en français sur le sujet.

Mais le commentaire de la Genèse est toujours en panne. En 1905 cependant une partie de ce travail, le commentaire de Gn 1-6, sans introduction, est imprimé *pro manuscripto* en une soixantaine d'exemplaires, destinés principalement aux membres de la nouvelle Commission biblique pontificale. Or celle-ci prend, en 1905 et 1906, trois décrets qui touchent précisément les problèmes abordés par le commentaire du P. Lagrange. En particulier, la Commission admettait qu'il pouvait y avoir dans la Bible des textes ayant l'apparence de l'histoire, bien que n'étant pas strictement historiques, et que, d'autre part, dans le Pentateuque, tout n'est pas nécessairement sorti de la plume de Moïse en personne. La Commission entrouvrait donc la porte à la recherche critique et le P. Lagrange s'en trouvait quelque peu rassuré. Cependant, privée de son introduction, la partie du commentaire imprimée *pro manuscripto* allait à l'encontre des idées reçues des membres de la Commission : leur conception personnelle de l'authenticité mosaïque du Pentateuque les conduisait à récuser le travail du P. Lagrange en la matière. À quoi s'ajoute qu'en 1907, Pie X prit position contre le « modernisme » et le P. Lagrange comprit que l'interdit jeté sur son commentaire entraînait dans la politique du silence, le temps de laisser les esprits s'apaiser et réfléchir (cf. *Souvenirs*, p. 170).

Le P. Lagrange passe au Nouveau Testament (1907-1918)

L'étude critique de l'Ancien Testament étant devenue impossible — et elle le restera jusqu'à Pie XII —, le P. Lagrange se tourna vers le Nouveau. En fait, dès 1903, il avait perçu, un des premiers, le danger que représentaient les thèses de Loisy : le petit livre de celui-ci sur *l'Évangile et l'Église*, le P. Lagrange l'avait critiqué lucidement et il se proposait déjà alors de rassembler tout un dossier sur *le Messianisme chez les Juifs* : l'ouvrage parut en 1909. Malgré la réticence qu'éprouve le P. Lagrange à la lecture du Talmud, cet ouvrage s'imposa pour longtemps. Comme, d'autre part, Loisy, poursuivant sur sa lancée, publiait des travaux sur les évangiles et même sur les origines du christianisme à la lumière de l'histoire des religions, le tout à coup de sapes impressionnantes par l'appareil scientifique mis en œuvre, le P. Lagrange comprit, dès 1907, qu'il pouvait, dans ces domaines, rendre à l'Église des services plus acceptables et tout aussi urgents. Il passa donc simultanément à l'étude des religions dans le monde gréco-romain dans leur rapport avec le christianisme et à celle des évangiles, auxquels il joignit les épîtres pauliniennes aux Romains et aux Galates. Cela l'occupera durant plus de vingt ans.

Sur les religions gréco-romaines, il publia, de 1912 à 1937, vingt-six articles scientifiques et son dernier livre, paru en 1937, était consacré à *l'Orphisme*. Tout son effort de savant consista à montrer que des analyses rigoureuses ne prouvaient pas que le christianisme dépendait des religions païennes. Le dogme chrétien et la figure de Jésus-Christ surtout gardaient leur originalité transcendante.

Le premier commentaire évangélique du P. Lagrange parut en 1911. Il était consacré à *l'Évangile selon saint Marc* et il comportait six-cents pages. Le P. Lagrange affrontait la « question synoptique », mais par un biais différent de celui de Loisy. On parlait déjà à l'époque de la théorie des « deux sources » : quand les trois évangiles de Matthieu, de Marc et de Luc se rencontrent, Marc doit être la source des deux autres, et quand seuls Matthieu et Luc vont de concert, c'est qu'ils dépendent d'une source inconnue, mais dont on postulait l'existence ; cette seconde source (la *Quelle*, disait-on en allemand) n'aurait contenu que des discours (des *logia*, disait-on encore) attribués à Jésus. Mais alors que Loisy étudiait les trois évangiles synoptiques simultanément et en les considérant comme des accusés, le P. Lagrange aborda les questions en étudiant tout d'abord Marc, dont il goûtait particulièrement la saveur. Depuis 1896, il tenait fermement que la seconde « source » n'était pas faite seulement de discours ; elle devait comporter aussi des faits et, au fond, le P. Lagrange voyait en elle l'évangile araméen de Matthieu, dont parlait la tradition primitive. Quoi qu'il en soit, contre Loisy et d'autres, le P. Lagrange montra l'unité de style de Marc, fort teinté de sémitisme, et donc l'unité d'auteur. Sur Marc, on pouvait s'appuyer en fait d'historicité : Marc est un témoin digne de foi, surtout là où intervenait le surnaturel, rejeté par Loisy et les rationalistes. Quant à la date de son évangile, le P. Lagrange la fixa, en 1911, après l'année 67. Toutefois, après son commentaire de Luc, dont la datation lui parut antérieure à 64, il

fut conduit à faire remonter, dès 1920, la datation de Marc, puisque Luc en dépendait. Enfin, la finale de Marc, 16, 9-20, tout en étant canonique, ne parut pas au P. Lagrange de la même main que le reste de l'évangile : *simple opinion, sous toute réserve*, écrit-il.

Paru en 1911, ce commentaire courageux tombait encore mal, la crise « moderniste » étant loin d'être dépassée. En juin 1912, la Commission biblique promulgua deux décrets où il était question de Marc et du problème synoptique. Même si le P. Lagrange put montrer, en bon juriste, que rien dans son commentaire de Marc ne tombait sous le coup de ces décrets, il n'empêche que les autorités n'étaient pas prêtes à le suivre. Trois jours après la promulgation de ces décrets de la Commission biblique, le P. Lagrange fut nommé mis en cause par un autre organe du Saint-Siège et plusieurs de ses écrits, sans aucune spécification, furent déclarés interdits.

Accusant le coup, le P. Lagrange se soumit loyalement et demanda à quitter l'École. Il rentra donc en France et Pie X, frappé par son obéissance, le renvoya en juin 1913 reprendre ses études à Jérusalem. Mais, pour le P. Lagrange, quel domaine convenait-il d'aborder maintenant ?

Or, il se faisait qu'en 1908, on avait édité, pour la première fois, le commentaire que Luther avait donné en 1515-1516 de l'Épître aux Romains ; le manuscrit avait été découvert à Berlin et, en 1917, le luthéranisme célébrerait son quatrième centenaire. Le P. Lagrange, qui avait déjà publié en 1911 un article sur Romains 1, 28-31, entreprit le commentaire de toute l'épître, qui parut en 1916, en pleine guerre, alors qu'il veillait à Paris à la survie de l'École biblique. Ce commentaire lui donnait l'occasion d'étudier la doctrine paulinienne de la justification et de la foi, sur laquelle, d'ailleurs, il se rencontrait partiellement avec certains protestants, comme Jülicher, Wrede ou Zahn. Il lui parut aussi que Luther n'avait pas correctement interprété saint Paul sur des points fondamentaux. Quant à l'attitude du P. Lagrange dans cette matière œcuménique, il écrivait déjà en 1915, dans un article en anglais, ce que Jean XXIII redirait : *il vaut mieux souligner ce qui unit que ce qui divise* (dans *The Constructive Quarterly*, 3, p. 505 s.).

En 1918, le P. Lagrange publiait le *commentaire de l'Épître aux Galates*. La même année, venait le texte des conférences qu'il avait données à Paris en 1917 sur *le Sens du christianisme d'après l'exégèse allemande*, dont Paul VI devait citer, par quatre fois, les conclusions dans son adresse à la nouvelle Commission biblique, le 14 mars 1974. En particulier, le premier chapitre montre que *l'Église... est dans de bonnes conditions pour exposer correctement le sens du christianisme primitif* (p. 12) ; en effet, en bonne critique, *l'intelligence des textes est plus facile quand on est dans l'état d'esprit où vivait l'auteur* (p. 13) ; c'est le cas de l'Église, mieux encore, *elle est la même société, dépositaire de la même foi ; elle la continue par une tradition ininterrompue* (p. 14). Ce principe fondamental souligne donc le lien inhérent qui unit l'Église à l'Écriture.

Les années 1907-1918 furent les plus rudes que le P. Lagrange eut à vivre. Suspensions, éloignement, faits de guerre. Au terme, il ressortit cependant la tête haute, plus prêt à servir qu'à se glorifier, sinon dans le Seigneur.

L'exégète incontesté du Nouveau Testament (1918-1938)

Au sortir de la guerre, le P. Lagrange avait soixante-trois ans. À l'âge où beaucoup envisagent de se retirer, il allait, lui, déployer des forces extraordinaires au service du Nouveau Testament, principalement des évangiles. La preuve ? Durant les vingt années qui lui restent à vivre, il publie huit gros volumes dans les « Études bibliques », sans compter des rééditions avec corrections et additions ; quatre petits livres, près d'une centaine d'articles, et l'on ne compte pas ici les comptes rendus, toujours nombreux.

On peut, dans cette période, distinguer les deux décennies. Jusqu'en 1928, le P. Lagrange s'attache aux évangiles: il commente Luc (1921), Matthieu (1923) et Jean (1925), compose une *Synopsis evangelica graece* (1926) et fournit une synthèse dans *l'Évangile de Jésus-Christ* (1928), soit un total de plus de trois mille pages de science et de théologie.

La dernière décennie est tout aussi féconde. L'exégète traite alors quelques questions connexes de première importance. Le milieu tout d'abord, avec une longue analyse sur *le Judaïsme avant Jésus-Christ* (1931) et une autre sur le principal des mystères hellénistiques, *l'Orphisme* (1937), puis *l'Histoire ancienne du canon du Nouveau Testament* (1933) et enfin la *Critique textuelle* (1935) du Nouveau Testament.

Chacun de ces ouvrages marque l'époque et la vigueur de l'auteur ne faiblit pas. Le Père Lagrange, malgré une santé qui peu à peu se détériore et bien que le ciel de l'exégèse ne se soit pas totalement éclairci, impose par ses travaux le respect unanime et l'admiration. C'est ainsi que la France créa, en 1921, en lien structurel direct avec *l'École biblique* et sous l'autorité du P. Lagrange, *l'École archéologique française de Jérusalem*, analogue à celles de Rome et d'Athènes. Ce double titre, l'École s'honore de le porter encore aujourd'hui.

Cependant, toute latitude n'était pas laissée aux exégètes. Les décrets de la Commission biblique, dont les principaux dataient des années allant de 1905 à 1915, gardaient force de loi. Même si le P. Lagrange, en bon juriste qu'il était, était en mesure d'en préciser correctement la portée et donc la part de liberté laissée aux biblistes catholiques, il reste que ces décrets entravaient la recherche. La crise « moderniste » lentement se trouvait estompée, mais ces décrets demeurèrent un frein pour l'exégèse catholique jusque bien après la mort du P. Lagrange. Ce fait permet de comprendre pourquoi l'exégète de Jérusalem ne donne pas l'impression d'avoir les coudées franches en toute circonstance.

Il n'empêche qu'en reprenant le commentaire des évangiles, l'un après l'autre, le P. Lagrange marquait des points contre Loisy et les rationalistes. Son *commentaire de Marc*, réédité avec simples corrections en 1920, puis sérieusement revu et augmenté en 1929, partait du principe que, pour combattre la critique indépendante, il fallait se placer sur son terrain, celui de la critique interne, en fait la critique littéraire, mais sans aucun préjugé, comme le rejet du surnaturel, qui souvent entachait l'exégèse rationaliste. Cette critique littéraire, appliquée à Marc, avait conduit à des résultats qui ne contredisaient pas la critique externe, les témoignages anciens, sur lesquels les autorités ecclésiastiques s'appuyaient de préférence.

Le *commentaire de Luc* fournit au P. Lagrange l'occasion d'aborder concrètement la « question synoptique ». La comparaison très poussée de Luc avec Marc le porta à affirmer que Luc, tout en étant un véritable auteur et non pas un compilateur, dépendait étroitement de Marc pour les sections qui leur sont communes. Pour les autres, Luc dépend d'autres sources, que le P. Lagrange n'étudie pas de façon approfondie, mais parmi lesquelles il postule, non pas l'évangile canonique de Matthieu, mais une forme grecque du premier texte araméen de Matthieu.

Le *commentaire de Matthieu* reprit ce problème de l'évangile araméen de Matthieu. Pour le P. Lagrange, entre celui-ci et l'évangile canonique de Matthieu, il y a identité substantielle. Notre Matthieu grec laisse même percevoir qu'il traduit un original araméen. Par contre Matthieu dépend ailleurs de Marc, par exemple dans les citations de l'Ancien Testament qui, dans leurs parties communes, sont faites chez l'un comme chez l'autre sur la Septante. Notre évangile grec de Matthieu est donc postérieur à Marc, mais il précède la prise de Jérusalem par Titus en l'an 70.

Restait à commenter l'évangile johannique. L'analyse des données fournies par le quatrième évangile conduit le P. Lagrange à affirmer que l'auteur, témoin oculaire, doit être l'apôtre Jean. Thèse traditionnelle, alors qu'à l'époque du P. Lagrange, la critique libérale faisait de cet évangile une compilation grecque du milieu du II^e siècle sans valeur historique. Jean est issu du milieu juif du I^{er} siècle et il n'est nul besoin de voir dans son évangile des influences gnostiques ou hellénistiques.

Sur ce point, le P. Lagrange a été suivi par la critique. Est-ce à dire que l'évangile johannique soit d'une parfaite unité et qu'il ait été écrit d'un seul jet, comme le dit le P. Lagrange ? C'est là une question sur laquelle sa critique littéraire ne semble pas avoir été assez poussée. Des exégètes catholiques de renom n'ont pas suivi le P. Lagrange, car leurs analyses les conduisent à déceler dans cet évangile plusieurs strates littéraires. Sur le symbolisme, le P. Lagrange, qui le reconnaît, a pourtant été plutôt réticent. Craignait-il que la valeur historique de cet évangile en soit atteinte ? Par contre, sur la théologie johannique, il a proposé, au terme de son introduction, un long chapitre de toute grande classe et d'une réelle profondeur.

Ces quelques remarques sur la façon dont le P. Lagrange explique chacun des évangiles ne doivent pas faire oublier ce qui est commun à toutes ses analyses. Faut-il redire qu'il étudie chaque texte, chaque verset, chaque expression avec la plus grande acuité, cherchant toujours à travailler de première main ? Rien que cela fait la sûreté et la richesse de ses commentaires évangéliques. Mais il y a plus et l'on peut relever trois caractéristiques de ses analyses. Alors que Loisy et d'autres jettent sur ces textes un regard soupçonneux, le P. Lagrange les lit *con amore*, selon son expression. Sa vie même de croyant, de prêtre, de religieux, ne se fonde-t-elle pas sur le témoignage que les évangiles donnent du Christ, auquel il s'est offert ? Par ailleurs, l'exégète Lagrange s'inscrit dans une tradition où ont brillé particulièrement les Pères de l'Église. Sa connaissance de la patristique est mise à contribution dans ces commentaires, et toujours de première main, de sorte qu'il échappe aux affirmations généralisantes, souvent abusives, que, par paresse, d'aucuns vont répétant sans vérifier. Ce recours direct aux Pères, non seulement enrichi le commentaire, mais fait percevoir aussi combien le P. Lagrange s'insérait dans la grande tradition ecclésiale. Enfin, tout critique exigeant qu'il soit, il voulait proposer une exégèse théologique et, quand l'occasion s'offrait, il n'a pas manqué de la poursuivre jusque dans le domaine de la spiritualité pure. C'est par là qu'il s'est montré si complet en exégèse et que ses commentaires ont eu un tel impact dans les milieux catholiques.

Le P. Lagrange compléta ensuite ses études sur les évangiles par deux ouvrages de synthèse. Le premier fut une synopse des évangiles en grec (1926). Pour l'établir, il n'avait qu'à reprendre les matériaux disséminés dans ses commentaires des quatre évangiles. Par cet instrument de travail commode et précis, il rendit service aux séminaristes autant qu'aux exégètes et le grand public ne fut pas oublié, puisque cette synopse fut traduite en français, en catalan, en italien, en néerlandais, en anglais et en arabe !

Le second ouvrage de synthèse s'adressait à tous: c'est *l'Évangile de Jésus-Christ*, qui parut en 1928 et fut traduit, lui aussi, en autant de langues, plus l'allemand. œuvre d'une science qui ne s'étale pas, puisque tout a été expliqué dans les commentaires, œuvre de foi et d'amour : l'avant-propos et l'épilogue en sont la preuve. Cette synthèse ne fait que lire les évangiles : *Les évangiles sont la seule vie de Jésus-Christ qu'on puisse écrire. Il n'est que de les comprendre le mieux possible* (p. VI). Qui dira le bien que ce volume a fait aux âmes, dont l'auteur se souciait tant ?

Par là s'achevait une décennie extraordinaire dans la vie du P. Lagrange. Il lui en reste encore une dernière à vivre, durant laquelle il ne relâche ni ses recherches ni ses publications. En 1931, il fait paraître de larges aperçus sur *le Judaïsme avant Jésus-Christ*. Sans rivaliser avec E. Schürer, il se propose seulement de donner ce qui lui paraît essentiel aux plans des faits et des doctrines, au plan littéraire aussi, tant dans le judaïsme palestinien que dans la diaspora égyptienne. Bien que les écrits rabbiniques n'aient pas plus sa faveur qu'au début du siècle, il y reconnaît cependant de belles pages, en particulier sur l'amour de Dieu. La place qu'il accorde aux Esséniens est étonnante, d'autant que Qumrân ne sera découvert qu'en 1947 :

c'est à cette secte qu'il pense pouvoir attribuer certains écrits juifs, comme *les Jubilés* ou *les Testaments des douze patriarches*. Des auteurs récents pensent de même.

Ensuite le P. Lagrange entreprend — à son âge ! —, une vaste introduction à l'étude du Nouveau Testament. Elle devrait comprendre quatre parties, mais la troisième, sur la critique littéraire, ne fut même pas mise en chantier. La première traite du canon du Nouveau Testament (1933) : le P. Lagrange y insiste sur le critère de canonicité que représente, à ses yeux, le lien de ces écrits avec les Apôtres. Par d'autres voies, des critiques plus récents lui emboîtent le pas.

Deux ans plus tard, c'est *la critique textuelle*, dont il ne donne que la seconde partie, *la critique rationnelle*. Il avait espéré que la première, devant présenter les manuscrits, serait rédigée par R. Devreesse, mais celui-ci se désista et ne publia un ouvrage fondamental sur le sujet qu'en 1954. Quant à la critique rationnelle, pour le P. Lagrange, provoqué par les découvertes toutes récentes, par exemple des papyrus de la collection Chester Beatty, elle signifiait qu'il fallait dépasser les simples comparaisons matérielles ; pour classer les manuscrits, il fallait raisonner à partir des tendances générales qui unissent certains témoins. Il en arrivait à favoriser le texte du grand codex *Vaticanus*, écrit au début du IV^e siècle, ce en quoi on lui donne encore raison aujourd'hui.

Enfin, en 1937, sortait son dernier ouvrage, le seul qu'il put écrire sur la critique historique, selon son vaste projet. Il y traitait, comme on l'a dit plus haut, de *l'Orphisme*. Quand la mort fut au rendez-vous, il corrigeait les épreuves d'un article, où il tentait de reprendre les problèmes de fond qui l'avaient agité au début du siècle : il espérait mettre au point son commentaire du livre de la Genèse. Le Seigneur en disposa autrement.

Que reste-t-il d'une telle œuvre ?

Parmi les exégètes catholiques de son temps, il est celui qui aura donné la plus forte impulsion au renouveau et l'exégèse catholique des soixante dernières années lui en est certainement redevable. Une fois rendue à son essor sous Pie XII, elle pouvait continuer à récupérer le retard qu'elle avait pris il y a un peu plus d'un siècle et aller de l'avant.

Des thèses défendues par le P. Lagrange, on a signalé dans les pages précédentes celles qui demeurent des convictions communes. D'autres n'ont pas résisté à de plus amples recherches et le P. Lagrange reconnaissait qu'il avait dû se tromper plus d'une fois. Ce qui reste de plus solide du P. Lagrange, c'est à la fois sa méthode et son esprit.

Au plan de la méthode, son approche historico-critique apparaît toujours de première importance — l'instruction de la Commission biblique de 1993 le redit —, même si des méthodes nouvelles apportent des fruits

évidents. Avec le P. Lagrange, le respect des textes est certainement primordial et pour les comprendre comme pour en montrer diverses étapes de rédaction, il est évidemment toujours nécessaire d'avancer des preuves solides, ce qui suppose de raisonner avec rigueur, sans préjugé de quel qu'ordre que ce soit.

Au plan de l'esprit, aimer les textes qu'on étudie est une condition pour entrer dans leur compréhension. D'autant que ces textes fondent la foi des croyants. Le concile Vatican II a rappelé combien la théologie doit être animée par l'Écriture et l'exégèse ne peut se dispenser d'une ouverture, d'une orientation qui soit théologique. Sans quoi le texte biblique n'est plus perçu dans sa visée. La relation réciproque qui existe entre la Bible et l'Église est le fondement de cette exégèse qui culmine en théologie. Vatican II a demandé aux exégètes d'aider l'Église à mûrir sa compréhension de la Parole divine (*Dei Verbum*, 12). Pour sa part, le P. Lagrange avait répondu à ce devoir. L'exégèse est dès lors un service rendu à l'Église et à ses membres, conviction qui anima durant un demi-siècle l'exégète dominicain de Jérusalem. Enfin, avec lui, on peut penser que si les chrétiens se sont divisés à propos de l'Écriture, c'est en retournant à celle-ci que l'unité chrétienne trouvera un des moyens les plus efficaces de se reconstituer.

transcription : www.mj-lagrange.org